
Etat, légitimité et identité au Maghreb

Les dilemmes de la modernité

Jean-Claude Santucci

S'il est avéré que les régimes politiques qui président depuis l'indépendance aux destinées des pays maghrébins, ont fait la preuve d'une certaine permanence au regard de leur direction hégémonique, il n'en va pas de la même certitude quant à la consistance du fait étatique en tant que système de représentations collectives et de médiation des conflits. Il semble bien ressortir des appréciations convergentes de la construction étatique au Maghreb que les Etats, loin d'être recusés comme entités politiques et territoriales, souffrent d'un "déficit structurel" plus ou moins important de légitimation.

L'histoire des relations inter-étatiques dans le Maghreb indépendant est jalonné de conflits autour de l'affirmation ou de la défense d'identités territoriales, fussent-elles héritées des découpages d'une histoire coloniale contestable à certains égards. En outre, même si le nationalisme maghrébin qui a dominé les luttes anti-coloniales s'est communément nourri des valeurs transnationales de l'arabisme et de l'Islam, il n'en a pas moins et très largement privilégié dans son corpus idéologique comme dans sa stratégie militante une logique d'Etat national et territorial. Dans les dernières années qui ont précédé l'indépendance et alors même que la thématique unitaire du Maghreb arabe rassemblait à Tanger des partis politiques représentatifs du Mouvement national, aucun d'entre eux ne semblait prêt à sacrifier sur l'autel de l'union ni les droits de l'Etat territorial déjà acquis par la Tunisie et le Maroc, ni la conquête des mêmes attributs pour une Algérie encore sous tutelle.

En d'autres termes, il semble bien que le processus de recouvrement

de la souveraineté suivant des modalités et des statuts historiques divers ait conforté l'idée de l'Etat national et de nationalisme territorial. A la différence des Etats arabes du Machrek, il est clair que les conditions historiques particulières de la genèse des Etats maghrébins, jointes à des traditions étatiques plus ou moins bien établies expliquent la prégnance de leur identité territoriale et nationale. Sans doute des références à des communautés plus larges que le cadre de l'Etat-nation, telles que la Oumma et la Nation arabe, ont-elles marqué le discours et la stratégie politique des mouvements nationaux ainsi que les textes fondateurs de la légitimité institutionnelle des autorités étatiques du Maghreb indépendant. Mais l'activation et la mobilisation par le nationalisme maghrébin du sentiment religieux et de la solidarité arabe avaient, au delà de la vocation identitaire de ces ressources symboliques, une fonction éminemment idéologique et circonscrite à un double objectif stratégique: d'une part, dissoudre les disparités du corps social dans la référence à une totalité homogène et unifiée et d'autre part, servir en priorité le processus de formation des communautés politiques de la Tunisie de l'Algérie et du Maroc sur la base de cette différenciation culturelle. Si l'idée de l'Etat national n'est pas directement remise en cause, comme dans l'Orient arabe, cet exceptionnalisme maghrébin se justifie essentiellement par rapport à la formation historique d'entités politiques durables et distincts, fondées sur un sens profond de l'identité collective; en revanche, au plan de la légitimité d'un Etat-nation conçu comme instance d'intégration nationale, de régulation économique et de mobilisation sociale, l'Etat maghrébin semble de plus en plus exposé à une véritable crise qui affecte, par delà les structures et les hommes, ses valeurs fondatrices et son contenu éthique.

La colonisation tout autant que les mouvements nationaux auront contribué par les effets conjoints de leurs objectifs contradictoires (érosion/réanimation des structures traditionnelles, domination/émancipation, paupérisation/promotion, sous-éducation/scolarisation, exclusion/participation, etc...) à faire de l'Etat indépendant le lieu géométrique de toutes les espérances sociales et le catalyseur principal de leur accomplissement, conformément à la mission historique dont il était porteur et comptable au regard des populations dominées, exploitées et déconsidérées. L'ambivalence génétique que le nouvel Etat a tiré des conditions de sa naissance et des fonctions qui lui sont assignées pour donner un sens à son existence, va marquer profondément l'expérience et la trajectoire étatique des dernières décennies. L'Etat maghrébin indépendant se trouve en effet engagé dans un processus d'édification nationale chargé d'ambiguïtés, dès lors qu'il est appelé à mobiliser du consensus, davantage par la recherche de soutiens à ses autorités et à leur action que par l'adhésion aux valeurs fondatrices d'une communauté politique. L'entreprise de transformation sociale est conçue et mise en oeuvre selon la formule d'une "révolution

par le haut", génératrice d'une citoyenneté passive, et formalisée par une emprise tutélaire et univoque sur la société.

En s'affirmant national, l'Etat n'a pas seulement opposé sa différence à l'Etat colonial, mais cherché à condenser dans une autorité unique les diverses composantes du mouvement national.

L'ordre juridique mis en place n'a pas partout ni totalement rompu avec le dispositif juridique et l'appareil administratif légué par le colonisateur. La récupération des outils économiques du développement n'a pas suffi à couper tous les liens de dépendance tissés par la métropole. Pourtant, fort de son capital de légitimité historique et de confiance nationale, l'Etat maghrébin a pu s'imposer à la société à travers une configuration institutionnelle qui légitime la dominance d'un organe sur les autres, voire la confusion et la concentration des pouvoirs et qui reconnaît le principe de la représentation en fonction d'une hiérarchie extra-constitutionnelle ou selon un monopole normatif. Ainsi au Maroc, le roi n'est-il pas un représentant comme les autres mais le "représentant suprême" de la Nation", en Algérie et en Tunisie la présidence de la République symbolise l'ordre de la permanence et de la dépersonnalisation, c'est à dire d'une légitimité institutionnelle incontournable, en même temps qu'à travers les figures emblématiques du "chef historique", du "zaïm", du "père de la Nation" ou de "l'architecte de l'Etat", se légitime le pouvoir exclusif du parti unique ou du complexe Parti-Armée dont ils sont également les leaders. L'unité du Pouvoir d'Etat ainsi consacrée pour exprimer l'unité de la Nation, va justifier le pouvoir totalisant d'un appareil dirigeant ainsi que l'inscription de son action dans un cadre unifié et stable sur le plan religieux, civil et militaire.

Sans doute des différences notables subsistent-elles entre les structures et les hommes qui constituent la trame de cet exercice du pouvoir; en Tunisie, un système républicain et une élite politico-administrative exprimant la position charnière des classes moyennes et assumant par le canal d'un parti unique, un programme unifiant et totalisant; en Algérie une république démocratique et populaire et une bureaucratie politico-militaire qui a établi et conforté sa domination à travers un Parti-nation appelé à oblitérer des clivages ethniques, politiques et sociaux; au Maroc, une monarchie à la fois constitutionnelle et d'essence religieuse qui va asseoir son hégémonie et sa centralité sur un pluralisme multiforme et limité à des élites plus ou moins associées au système, dans une relation clientéliste inspirée des techniques du Makhzen.

Sans doute les choix idéologiques des stratégies de développement économique comportent-elles également certaines divergences entre les Etats: en Tunisie, un réformisme à deux séquences socialiste puis libérale; en Algérie un socialisme militant et révolutionnaire largement inspiré du modèle soviétique, et forgé dans l'atmosphère idéologique du

Tiers-Mondisme; au Maroc un libéralisme jamais démenti mais tempéré par la présence d'un important secteur public. Mais ces différences représentaient en réalité les variantes d'un même mouvement qui devait caractériser indistinctement l'expérience des économies maghrébines, à savoir, le capitalisme d'Etat, marqué par l'intervention prépondérante des pouvoirs publics dans le contrôle des moyens de production et l'orientation des processus d'accumulation.

En effet, quelles que soient les différences d'approche ou de référence, l'Etat s'impose comme instance d'accumulation du capital au même titre qu'il tend à occuper une position centrale dans le contrôle des instances de toutes sortes: il investit la quasi-totalité du champ social et met sa puissance tutélaire au service des objectifs du projet national de l'élite dirigeante: intégration politique, modernisation, sécularisation, développement, avec des principes de socialisation politique conformes aux orientations des plate-formes des élites dirigeantes. Au couple Etat-Nation né de la dynamique de l'indépendance, succède le couple Etat-Société lui-même inséré dans la configuration Etat/Parti/Société ou Etat/Makhzen/Société dont la formule traduit l'étatisation de la société en tant qu'expression simultanée de l'extériorité de l'Etat et de son imbrication à la société. Mais ce processus où l'Etat est à la fois omniprésent et extérieur aux gouvernés, va se combiner avec un phénomène de privatisation de l'Etat reposant sur des pratiques de style néo-patrimonial. Dans ce contexte de "totalisme étatiste", la stabilité de l'Etat va se mesurer essentiellement à l'aune de son efficacité dans la mobilisation et l'allocation des ressources. Or les effets de son action se révéleront eux-mêmes facteurs d'instabilité et d'illégitimation. En effet, l'emprise de l'Etat dans l'économie sera utilisée comme ressource politique visant davantage à accroître les assises financières et sociales des bureaucraties nationales et de la bourgeoisie qu'à favoriser l'intégration sociale. Les institutions centrales et locales seront considérées beaucoup plus comme des enjeux de pouvoir par les élites que comme des instances de régulation du jeu politique.

Les contradictions du nouvel Etat

Les contradictions du nouvel Etat tendent à dénaturer la symbolique de l'Etat moderne notamment au regard de la constitution d'une base de légitimation. Le recours à d'autres symboliques sera utilisé suivant les circonstances et à des degrés divers pour tenter de subvenir aux besoins de légitimation de l'Etat: on songe notamment à la diffusion avec plus ou moins de surenchère, selon les gouvernements, des symboles visant à transférer sur l'Etat le potentiel d'identité et de solidarité inhérent à la thématique maghrébine, aux valeurs islamiques, et à l'idéal tiers-

mondiste. Mais ces symboliques transnationales qui remplissent une fonction idéologique de transfert ou de substitution, ne font que consacrer l'atrophie de l'Etat et l'absence de sa base propre de légitimation. Tout ou plus, la manipulation de ces symboles vise-t-elle à des fins stratégiques, à consolider les assises idéologiques des régimes politiques nationaux et à occulter les intérêts et le pouvoir des classes dominantes.

Par ailleurs, si la croissance a permis à l'Etat pendant les deux premières décennies de l'indépendance, de répondre aux fortes demandes dont il était l'objet, elle n'a pu dans la durée assurer une redistribution sociale qui soit à la mesure des exigences induites par les effets pervers et amplificateurs de clientélisme d'Etat

En effet au début des années 1980, sous la double pression de facteurs externes (crise des économies capitalistes, chutes des cours des phosphates, hausse du dollar, inflation mondiale) et de facteurs internes (forte poussée des demandes liées à l'expansion démographique, poids financier de la guerre du Sahara, sécheresse tenace et exceptionnelle) les trois Etats vont se révéler à des degrés divers impuissants à corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres qui affectent de plus en plus l'évolution de leur économie. Ainsi dans le cas marocain le plan de stabilisation 1978-80 s'est soldé par un accroissement de l'endettement qui en trois ans est passé de 3,9 à 7,1 milliards de dirhams, essentiellement pour couvrir une aggravation préoccupante des charges d'entretien du pays, et non pour alimenter un développement accru.

Les premiers bilans du plan de relance 1981-85 ont également fait réapparaître des déséquilibres records, en matière de déficit budgétaire, des chutes sensibles d'indices de la production et des reculs assez critiques en matière d'investissement public ou du PIB qui pour la première fois depuis 1966 a enregistré un pourcentage négatif. Le besoin de financement extérieur du pays atteignait à la fin 1981 la somme de 14,2 milliards de dirhams sous les effets cumulés de la sécheresse, de la hausse du dollar et de la baisse des recettes minières et phosphatières.

Quant à la Tunisie, qui avait connu un déficit et un endettement raisonnable entre 1976 et 1981, sa situation s'est dégradée à partir de 1982.

Malgré la démarche ambiguë et volontariste de leurs derniers plans, ni le Maroc ni la Tunisie n'ont réussi à vaincre les lourdes contraintes financières qui conditionnaient le succès d'une certaine relance. Les prêts successifs du FMI ont permis de réduire légèrement le déficit des balances de paiements, mais n'ont pas suffi à juguler la crise de devises consécutive à la hausse cumulée des importations énergétiques et alimentaires, et entretenue par le tassement des transferts des travailleurs émigrés et par la chute des exportations.

L'Algérie a également connu une évolution parallèle en matière

d'endettement, alors que ses ressources économiques, notamment en hydrocarbures, lui promettaient une plus grande aisance financière; à la fin 1982, sa dette extérieure s'élevait à plus de 16 milliards de dollars, soit 40,2% du produit national brut, et le service de la dette à plus de 4 milliards de dollars, soit 9,4% du PNB. Les autorités ont amorcé une révision profonde de la politique économique, impliquant une remise en cause du secteur public et une réhabilitation active du secteur privé. La stratégie d'industrialisation, conçue comme le refuge de toutes les espérances de transformation, laissait apparaître ses contraintes et ses limites, en même temps que l'interventionnisme prédominant de l'Etat conduisait en matière agricole à la quasi-stagnation de la production globale et à l'accroissement massif des importations, la couverture des besoins alimentaires par la production nationale ayant chuté de 70 % en 1969 à 30 % en 1980.

Cette situation de crise économique, qu'évoque la froide vérité des chiffres officiels, et qui transparait de l'amer constat des rapports ou des commentaires les plus avertis, est allée dans certains cas jusqu'à mettre en péril les équilibres sociaux que les Etats s'étaient efforcés de préserver par des processus de régulation économique et au prix d'un système combinatoire de transferts sociaux, d'allocations de ressources politiques ou de mobilisation idéologique. Ainsi en Tunisie, l'économie subit depuis 1980 une crise de régulation du fait que l'Etat se révèle incapable de remplir sa fonction d'accumulation tout en maintenant la cohésion sociale. Dans les années 1960, l'Etat avait su maintenir ces équilibres par différentes actions sur les prix en vue de minimiser le coût salarial, et dans les années 1970 à l'aide d'un budget régulièrement et largement alimenté par la rente pétrolière. Depuis 1980, non seulement la classe ouvrière ne paraît plus disposée à supporter le coût de régulation du processus d'accumulation, mais encore moins tous les pauvres, les frustrés et les déshérités de la croissance, qui tendent de plus en plus à manifester leur indignation contre un Etat qu'ils refusent. Avec leur dimension régionaliste et avec leur connotation islamiste, les événements de Gafsa en 1980 comme les manifestations lycéennes de 1981 représentent en quelque sorte les prémises de cette protestation sociale anti-étatique qui s'est traduite dans toute son ampleur et sa violence lors des tragiques émeutes de la "révolte du pain" en janvier 1984.

Au Maroc également, en dépit d'un consensus national et d'une très large mobilisation autour de la récupération du Sahara, l'Etat n'a pu exploiter indéfiniment le thème de l'unité nationale pour justifier, au nom d'une certaine paix sociale, une politique de rigueur économique et financière qui pénalise essentiellement des couches populaires. La thérapeutique de pause initiée par le plan de stabilisation 1978-1980 fut une première fois récusée au printemps 1979 par une vague de grèves touchant de nombreux secteurs professionnels Deux ans plus tard, en

juin 1981, à l'occasion d'une hausse de prix des principales denrées alimentaires, la condamnation de l'Etat s'est exprimée à travers une soudaine et violente flambée sociale qui symbolise, notamment à Casablanca, comme en 1965, un point de rupture du pacte communautaire plutôt qu'un lieu de condensation d'une protestation programmée et circonscrite. En débordant ses représentants institutionnels et en préférant l'affrontement direct dans la rue, la foule des déshérités, des sans-métiers et des jeunes voulait signifier que seule la violence lui paraissait constituer une réponse à la société comme à l'Etat pour exprimer à l'une son désarroi et à l'autre son désaveu.

En janvier 1984, dans la foulée des événements de Tunisie, de tragiques émeutes, affectant surtout le Nord du Pays, ont une nouvelle fois sanctionné la politique de restrictions budgétaires imposée par le FMI et qui s'est traduite par la suppression des subventions des produits de base et par la hausse corollaire du prix de certains produits alimentaires et de consommation courante

L'Algérie épargnée durant ces années par de telles secousses sociales ne demeure pas moins attentive aux risques prévisibles de leur contagion, à mesure que s'accumule dans certaines couches sociales un malaise politique entretenu par l'audience croissante du courant islamiste, et à mesure que la société rurale et traditionnelle accuse le poids des incertitudes idéologiques de l'Etat et qu'elle achoppe sur les limites d'une politique industrielle à forte intensité technologique et capitalistique. Comme le prouve l'expérience, l'Etat investisseur et producteur est loin d'avoir contourné les risques inhérents à cette politique que sont le maintien du chômage et l'inadaptation à l'état des forces productives... Sans doute les secteurs dits informels et la petite production marchande, qui constituent des refuges élastiques de la population marginale, contribuent-ils à absorber les tensions et à maintenir l'équilibre du minimum vital de toute la société. Mais la crainte demeure que ces formes de résistance à une stratégie globale imposée et souvent importée ne se transforment, à l'image de l'Iran en 1980, en rejet explosif d'un système de valeurs perçu comme porteur d'une histoire étrangère et inadapté à l'espace social du pays. En d'autres termes, loin de combler le déficit de légitimation, la croissance l'aurait plutôt accentué et rendu plus aléatoire la mobilisation des soutiens en suscitant simultanément une montée des demandes sociales et une réduction des offres étatiques.

Par les inégalités multiples qu'elle a développées, elle a au plan social réactivé la conscience de classe ainsi que les intérêts catégoriels, régionaux et sectoriels au détriment de la conscience nationale. La crise qui s'installe progressivement dans l'espace socio-économique maghrébin, prend la forme d'une indignation de plus en plus forte à l'égard des inégalités et dont les manifestations débordent les milieux ouvrier et syndical pour gagner la foule des jeunes, des chômeurs, des

déshérités et des exclus de la croissance. Cette foule trouve dans l'émeute spontanée et populaire un mode d'expression à la mesure de sa protestation contre l'Etat et même de son refus de l'Etat perçu et jugé immoral. Perçus comme des temps forts de l'explosion interne d'une société "duale", voire de sa coupure avec le régime politique, ces émeutes urbaines conduisent paradoxalement à une recomposition du système étatique. Tout en étant inaptes à surmonter le choc d'une répression légale et à polariser des forces sociales sur des objectifs corporatistes et encore moins sur des projets politiques alternatifs, elles matérialisent les déperditions certaines de légitimité du système étatique. Elles permettent du même coup des réajustements et des compromis institutionnels entre le système étatique et les forces politiques et sociales impliquées dans le jeu politique ou qui en étaient exclus jusque-là comme le mouvement islamiste.

A l'aube des années 1990, la scène politique maghrébine connaît une succession de crises et de changements dans les régimes et les systèmes en place, axés principalement autour du désengagement de l'Etat pour répondre à la fois aux directives du FMI et de la Banque mondiale et aux exigences d'une société civile en gestation. Aux ajustements opérés dans le champ économique, en matière de libéralisation et de dérèglementation, correspondent certaines avancées de la société civile dans l'ordre politique et juridique qui tendent à renouveler les formes d'exercice du pouvoir, ses modes d'expression, ses finalités et ses impératifs de légitimation. L'ouverture économique n'exclut pas pour autant de la part des Etats maghrébains le maintien de l'hégémonie politique à travers de nouvelles formules institutionnelles consacrant le pluralisme et un nouveau discours plus sensible à l'Etat de droit et aux droits de l'homme.

L'irruption de l'islamisme

Disons que c'est sur un fond de crise matérielle et morale nourrie par l'échec de l'Etat national en tant que Welfare state, que l'islamisme fait irruption et redonne du sens et de l'enthousiasme aux exclus et déçus de la modernité pour lesquels l'Etat-nation est perçu comme allogène et illégitime. L'usure des pouvoirs et des discours institués, associée au déclin des oppositions politiques et syndicales de gauche longtemps érigées en contre-pouvoirs virtuels, à défaut de représenter des alternatives crédibles, ont largement contribué à favoriser son essor. Il n'est pas exclu d'avancer que même les processus accélérés et improvisés d'arabisation et les politiques ambiguës d'islamisation, qui obéissaient à des préoccupations nationalistes, n'ont fait qu'accentuer la crise de l'Etat comme forme culturelle. C'est en effet dans les deux

puissants réseaux d'implantation et d'expansion de l'idéologie populiste, installés par les Etats, les écoles d'une part et les mosquées d'autre part, que s'est forgé et diffusé un imaginaire politico-religieux coupé de ses racines avec la pensée islamique classique et la modernité actuelle. C'est dans ces nouveaux lieux de la socialisation que vont se construire et se développer notamment en Algérie et en Tunisie les thèmes organisateurs de cet imaginaire, en réactivant dans la langue sacrée et dans le vocabulaire du temps colonial un néo-nationalisme militant. Cette récupération par l'islamisme de la logique populiste sur le mode religieux véhiculée par le pouvoir d'Etat est symptomatique du cas algérien.

Centrées sur des considérations d'identité et de justice, les oppositions nouvelles des années 1980 rassemblées sous l'étiquette du mouvement islamiste paraissent moins liées aux performances et à l'efficacité de l'Etat qu'à son contenu éthique et culturel. Si l'islamisme s'est nourri, comme d'autres mouvements de contestation, de la désespérance croissante devant les difficultés du projet national, il doit sa vitalité à la conjonction des inégalités et traumatismes de la croissance et du discrédit plus ou moins accusé du modèle étatique national par rapport au code culturel de la société islamique maghrébine. Son audience et sa capacité militante seront d'autant plus importantes que le modèle diffusé par le pouvoir d'Etat relativise dans une perspective séculière la portée sociale et politique de l'Islam, ce qui expliquerait notamment la primauté chronologique du phénomène islamiste en Tunisie. En Algérie, la montée en puissance de l'islamisme tire parti de l'effondrement du nationalisme d'inspiration laïque qui corrobore l'échec patent du modèle socialiste. Au Maroc où l'Islam semble être plus directement sous contrôle que celui des pays voisins, la mouvance islamiste est moins structurée et moins active, et les risques de retournement plus aléatoires. La pression latente des réseaux islamistes dans le champ social et la tonalité morale et religieuse du discours islamiste constituent cependant une menace latente dès lors qu'elles s'exercent dans un milieu culturel attaché aux symboles et aux valeurs sur lesquels le pouvoir lui-même fonde sa légitimation.

D'une manière générale, le discours islamiste s'apparente hormis quelques tendances radicales à une utopie populiste qui comporte tous les ingrédients classiques: réaffirmation de l'unité de la Nation et du "peuple un" sur la base d'une identité religieuse uniformisante et totalisante, et d'un système de normes authentique fondé sur la loi et la tradition islamique. En prônant une nouvelle rupture avec l'Etat actuel considéré comme impie et importé de l'occident, l'islamisme opère dans les consciences une sorte de "linkage" avec le vocabulaire et les processus de la vieille dynamique nationaliste, dont il représenterait en quelque sorte pour certains, une nouvelle relève. Simplifier la politique, en diabolisant tout ce qui est "l'autre", et en réduisant les conflits à des

visions manichéistes et à des opposition irréductibles "Nous/les autres", "nos amis/nos ennemis"; repenser l'unité de la nation comme une nouvelle "communauté imaginée"; redéfinir les canons de la démocratie et de l'économie sur la base des principes de la "cité idéale" et de l'égalitarisme islamique; telles sont les idées-force déclinées par la rhétorique islamiste qui entend à la fois réactiver une mémoire politique et restituer aux dominés, et notamment à une jeunesse démographiquement de plus en plus importante, une permanence historique, un discours intime, un champ familial d'action et de reconnaissance politique, un idéal de rechange et d'authenticité contre la modernité excluante et aliénante.

La force de l'islamisme maghrébin ne se limite pas seulement aux capacités de mobilisation que lui confère son contre-discours religieux dans un contexte interne de crise de l'Etat et de faillite des idéologies nationalitaires. Elle s'amplifie dans des moments de choix comme la confrontation aux puissances hégémoniques qui devient, dans la crise du Golfe par exemple, un facteur de cristallisation de l'engagement sacré. Les mouvements islamistes tirent aussi avantage de la dénonciation des dirigeants nationaux perçus comme les "acteurs-relais" de l'étranger, responsables des phénomènes d'aliénation culturelle et de dépendance économique et politique (en Algérie notamment, le FLN est assimilé par les islamistes au "parti de la France"). La prégnance de l'islamisme maghrébin se mesure également à la place variable mais importante que l'Islam politique occupe dans l'opinion publique et dans la société civile, ainsi qu'à la fonction de représentation que le mouvement tend à remplir dans les processus de démocratisation en cours au Maghreb. En effet, même si elle épouse des configurations distinctes d'un Etat à l'autre, on ne peut nier une certaine intégration de l'Islam politique sur la scène politique formelle qui va de la formule du micro-parti émanation du pouvoir (Maroc) jusqu'à celle du puissant parti d'opposition plus ou moins écarté du pouvoir (Tunisie) ou installé dans les rouages locaux de l'Etat et candidat à en occuper le centre (Algérie). C'est dire que l'Islamisme maghrébin ne saurait se réduire à un mouvement de ressourcement identitaire et de rénovation idéologique, opposant une alternative politique qui soit fondée sur la dilution systématique de l'Etat.

Des stratégies ambiguës

Se plaçant délibérément dans une position nationale étatique, les mouvements islamistes maghrébins auront contribué sans conteste, surtout en Tunisie et en Algérie, à réintégrer la dimension islamique dans le débat politique et à faire de l'Islam un des enjeux principaux des

changements qui affectent le Maghreb dans les rapports entre l'Etat et la société. Certains ont pensé qu'ils pouvaient exercer, à l'instar des partis communistes vis à vis des bourgeoisies française et italienne dans les décennies passées, une fonction tribunicienne de défense des exclus de la croissance, dans une formule de rééquilibrage démographique et économique et d'intégration dans un nouveau compromis social. La validité d'une telle hypothèse supposerait l'existence d'un jeu institutionnel réellement démocratique, qui permette de relégitimer l'Etat, et le partage par tous les acteurs politiques d'une culture civique fondée sur le principe d'une compétition ouverte pour le pouvoir. Or les récentes expériences de démocratisation mise en oeuvre au Maghreb tendraient plutôt à infirmer cette hypothèse, en Algérie et en Tunisie notamment. Dans le premier pays, les crises successives intervenues depuis octobre 1988 attestent d'un blocage quasi-total du jeu politique, en dépit d'un train important de réformes institutionnelles et d'une "libéralisation" de principe du régime politique. Il y a en effet une éclosion consécutive de "micro-partis" et d'associations, sans pour autant meubler un véritable espace public ni générer de véritables structures intermédiaires entre le Palais présidentiel et les mouvements islamistes. Devant la déliquescence consacrée du FLN et la montée des dissensions internes entre les factions du pouvoir central, l'armée (ou du moins certaines factions dominantes) apparaît comme le seul recours "légitime" susceptible de sauvegarder la démocratie par un coup de force contre le processus de démocratisation, et par un verrouillage systématique du champ politique qui laisse la société en état d'anomie et sans perspective d'issue au face à face militaires/islamistes.

En Tunisie, la situation paraissait beaucoup moins incertaine dans un système stabilisé où certains espéraient voir dans le mouvement islamiste une sorte de porte-parole parmi d'autres au sein d'une société civile en gestation, et un vecteur d'intégration politique. En réalité, la gestion de l'islamisme semble relever d'une stratégie plus souple et plus consensuelle avec des séquences de libéralisation et d'intégration sélective et une tendance de plus en plus poussée à la répression. En effet, le nouveau Président a utilisé une double stratégie pour désamorcer la contestation islamiste : d'un côté il s'est attaché à se démarquer des options laïques de son prédécesseur en réislamisant le discours de l'Etat et en l'impliquant davantage dans la production et la diffusion des valeurs religieuses; de l'autre, il est allé jusqu'à accepter une légalisation officieuse d'un parti islamique (En-Nahda) sous réserve que l'Islam n'apparaisse pas officiellement dans son appellation, se plaçant ainsi comme le promoteur d'un Islam modéré, ouvert et tolérant. Très soucieux par ailleurs de démocratie consensuelle, Ben Ali fera avaliser par toutes les composantes de la classe politique un "Pacte national" destiné à neutraliser toute opposition à l'intérieur d'un cadre politique rénové mais préalablement défini. Après avoir écarté de facto

lors des élections de 1981 toute représentation de l'opposition légale et notamment des islamistes qui réunissaient 15 à 20 % des suffrages, le régime semble davantage s'accommoder d'une démocratie "surveillée" à la marocaine, où le contrôle de plus en plus pressant de l'expression politique et culturelle et l'atomisation de l'opposition soient les seuls garants de l'exercice d'un pouvoir autocratique.

Cette stratégie ambiguë réduit le processus de démocratisation à une simple opposition militaires/islamistes et le vide de toute perspective de compromis social et politique. Elle tend à perpétuer les antagonismes entre élites modernistes et contre-élites islamistes, sur un fond d'incompréhension et de craintes réciproques, et de luttes irrésolues pour l'hégémonie; l'islamisme est de plus en plus perçu par les intellectuels modernes et les classes moyennes comme une menace sérieuse pour leur statut social, leur conception du monde et leur mode de vie, tandis que les mouvements islamistes considèrent ces élites dirigeantes comme le principal obstacle à leur projet de réajuster aux prescriptions religieuses les décalages entre "l'Etat réel" et "l'Etat idéologique" et les dysfonctionnements entre le "pays réel" et le "pays légal". Cette inhibition du système politique induite de cette disqualification réciproque du pouvoir, explique d'une certaine manière la tentation d'une grande partie de l'intelligentsia à privilégier l'alliance avec le pouvoir à un ancrage plus militant dans la société civile, au nom de laquelle se font paradoxalement ces promotions politiques...

Au Maroc, la gestion du phénomène islamiste marque une profonde singularité par rapport aux cas algérien et tunisien. Confinée dans une certaine marginalité, au prix d'une étroite surveillance policière et d'une oppression légale et judiciaire, l'islamisme marocain n'a pas l'amplitude, ni la surface d'action d'un mouvement structuré, comme dans les Etats voisins. Il trouve cependant une certaine résonance populaire dans les temps forts du mouvement social, et une très grande latitude d'expression dans un champ social et politique où l'Islam a toujours représenté une valeur de référence dans la définition des comportements individuels, dans la régulation des rapports collectifs, dans l'affirmation culturelle de l'identité nationale et de la continuité étatique. Son expansion se trouve du même coup confrontée à l'essence même du pouvoir royal, tout à la fois issu et protecteur de l'Islam, qui a su doser son engagement dans les politiques de modernisation à l'aune de son statut de chef de l'Etat et de commandeur des croyants. Elle se heurte également à sa stratégie de marquage serré du champ religieux sur le plan institutionnel, et à son contrôle du capital symbolique par des opérations de mobilisation nationale toujours plus nombreuses et plus prestigieuses, comme la récente construction de la mosquée Hassan II à Casablanca. Au Maroc, compte tenu de la double concentration du pouvoir réel et symbolique sur la personne du souverain, toute évolution significative du jeu institutionnel et politique, reste davantage liée aux

initiatives sur la monarchie et aux aléas de la succession dynastique qu'à la pression de la mouvance islamiste. Il reste que l'éventualité d'un succès politique des islamistes en Algérie risque toujours par ses effets amplificateurs et sa contagion exemplaire, de déstabiliser un régime qui a su jusqu'ici concilier changement social et ordre politique et préserver la continuité du système en islamisant à son propre profit la modernité.

Doit-on se résigner pour conclure à dénier à l'islamisme maghrébin la moindre vertu fonctionnelle dans la gestation d'une transition démocratique ou dans l'apprentissage d'une nouvelle culture civique ? On ne saurait apporter de réponse tranchée, à la lumière des ambiguïtés patentées de la démocratisation politique; à cela s'ajoutent les lourdes contraintes des "coûts de transition" économiques et sociaux que les politiques d'ajustement structurel imposent et vont imposer durablement aux États maghrébins comme aux demandes pressantes de leurs populations; on ne saurait tout autant miser sur les capacités exclusives de l'islamisme à garantir le succès d'une politique économique libérale dans le cadre d'un État autonome et régulateur, et d'une économie intégrée à l'échelon national et international. Dans la situation de transition complexe et inachevée qui caractérise les sociétés maghrébines actuelles, il semble bien qu'on ne puisse apporter de réponse aux enjeux identitaires en termes d'alternative ou de rapport hiérarchique voire paradigmatique entre les deux termes du couple tradition-modernité. A bien observer cette période transitoire, marquée par la présence de contradictions pendantes, de conflits latents, de discontinuités idéologiques et d'incertitudes politiques, les voies du possible, en matière de changement politique, résident moins dans les illusions de l'identité et la manipulation des symboles identitaires, que dans le regard et la réflexion lucide qui réévaluent à la fois le régime du passé et celui du présent. Elles relèveraient davantage d'une volonté d'accommoder la tradition et la modernité, et d'adapter celle-ci en régénérant celle-là; en somme, assumer une logique et une dynamique d'ouverture, et non de repli identitaire, et établir des rapports dialectiques et interactifs, mixtes et croisés, entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau.

On trouve quelques signes patents de ces changements dans les recompositions des ordres et systèmes juridiques des États maghrébins pour ne pas renoncer à les voir se dessiner dans le champ politique. Les changements récents dans l'expérience islamiste de l'Iran devraient y inciter, dans la mesure où le désenchantement issu de l'échec de la révolution culturelle fait perdre tout attrait aux discours identitaires, en même temps qu'il stimule et réhabilite les efforts immenses de modernisation du passé. Enfin, le décalage considérable qui se profile avec les nouveaux changements induits par la troisième vague de la révolution industrielle devrait constituer un stimulant déterminant pour que les sociétés maghrébines, et notamment leur intelligentsia, s'engagent dans une réflexion lucide sur l'Islam et les conditions d'une

réconciliation avec la modernité pour affronter les défis de la "post-modernité".

Jean-Claude Santucci est chercheur à l'IREMAM/CNRS.

Bibliographie:

- M. Al-Ahnaf, B. Botiveau, F. Fregosi: *L'Algérie par ses islamistes*, Paris, Ed. Karthala, 330 pages.
- F. Burgat *L'Islamisme au Maghreb. La voix du Sud*, Paris, Ed. Karthala, 1988, 304 pages.
- M. Camau: "L'Etat tunisien: de la tutelle au désengagement", *Maghreb Machrek* (103), JFM 1984: 8 - 38.
- M. Camau (Edit.): *Changements politiques au Maghreb*. Paris, CNRS, 1991, 373 p. (Collection Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord).
- M. Camau (Edit.): *Tunisie au présent. Une modernité au dessus de tout soupçon?* Paris, CNRS, 1987, 421 p.
- H. El Malki, J.C. Santucci: *Etat et développement dans le monde arabe. Crise et mutations au Maghreb*. Paris, CNRS, 1990, 358 p. (Collection Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord).
- B. Etienne: *L'Islamisme radical*. Paris, Hachette, 1987, 366 p.
- A. Hermassi: "Etat et légitimité au Maghreb". *Séminaire international*. Turin, Fondation Agnelli, février 1992. Ronéot.
- B. Kodmani-Darwish (Dir.): *Maghreb: les années de transition*. Paris, Masson, 1990, 400 p.
- Y. et C. Lacoste: *L'Etat du Maghreb*. Paris, La Découverte, 1991.
- A. Lamchichi: *Islam et contestation au Maghreb*. Paris, L'Harmattan, 1990, 346p.
- A. Lamchichi: *L'Islamisme en Algérie*. Paris, L'Harmattan, 1992, 251 p.
- A. Laroui: *Islam et modernité*. Paris, La Découverte, 1987, 188 p.
- JC. Santucci: *Chroniques politiques marocaines 1971-1982*. Paris, CNRS, 1985, 287 p.
- JC. Santucci (Edit.): *Le Maroc actuel, une modernisation au miroir de la tradition?* Paris, CNRS, 1992, 437 p.
- D. Shayegan: *Les illusions de l'identité*. Paris, Editions du Félin, 1992, 331 p.
- B. Stora: "Le FIS à la recherche d'une autre nations?". *Les Cahiers de l'Orient* (23), 3ème trimestre 1991.

Revues:

- A. Dessouki et JC. Vatin (Edit): "Récents transformations politiques dans le monde arabe". *Bulletin du CEDEJ* (23), JFM, 1988.
- A. Dessouki et JC. Vatin (Edit): "Démocratie et démocratisation dans le monde arabe". *Egypte Monde arabe* (4), 4ème trimestre 1990.
- *Confluences-Méditerranée*: "Maghreb: la démocratie entre parenthèses?", avril 1992.
- *Maghreb-Machrek*: "Algérie: crise politique et société", N°133, juillet 1991.